



PROCES -VERBAL

L'an deux mille vingt-quatre, le vendredi seize du mois de février à quatorze heures, trente minutes, dans la commune de VALBONNAIS
S'est réuni le bureau de vote en mairie de la commune de VALBONNAIS composé de :

Madame ou Monsieur	En tant que
Gilbert MAUGIRON	Président
Patrick DARNE	Secrétaire
Fabrice CALVAT	Assesseur
Pascal SOREL	Assesseur
Nathalie SOREL	Scrutateur
Marinette CASSAGNE	Scrutateur

Resultats

Nombre de votes exprimés des votants inscrits sur la liste électorale
Taux de participations des votants inscrits sur la liste électorale
Il doit dépasser 25% des inscrits pour que le résultat de la votation soit suivi

Inscrits sur la liste électorale		457
Comptage des votants sur registre inscrits sur la liste électorale	Liste 3	16
Comptage des votants en ligne inscrits sur la liste électorale	Liste 4	87
Comptage total des votants inscrits sur la liste électorale		103
Taux de participation inscrits sur la liste électorale		22,5%

Nombre de votes exprimés des votants NON-inscrits sur la liste électorale

Comptage total des votants sur Registre NON-inscrits sur la liste électorale	Liste 1	2
Comptage des votants en ligne NON-inscrits sur la liste électorale	Liste 2	16
Comptage total des votants NON-inscrits sur la liste électorale		18

TOTAL du nombre de votes exprimés

Comptage total des votants inscrits sur la liste électorale	103
Comptage total des votants NON-inscrits sur la liste électorale	18
Comptage total des votants	121

Avis sur la 1ere question

Etes-vous favorable à ce que la municipalité recense des ZAEnR sur la commune ?

Vote sur registre : Comptage des OUI de la question 1 dans la liste des NON-inscrits sur la liste électorale	Liste 1	2	
Vote sur registre : Comptage des NON de la question 1 dans la liste des NON-inscrits sur la liste électorale		0	
Vote en ligne : Comptage des OUI de la question 1 dans la liste des NON-inscrits sur la liste électorale	Liste 2	9	
Vote en ligne : Comptage des NON de la question 1 dans la liste des NON-inscrits sur la liste électorale		7	
Vote sur registre : Comptage des OUI de la question 1 dans la liste des inscrits sur la liste électorale	Liste 3	8	
Vote sur registre : Comptage des NON de la question 1 dans la liste des inscrits sur la liste électorale		3	
Vote en ligne : Comptage des OUI de la question 1 dans la liste des inscrits sur la liste électorale	Liste 4	65	
Vote en ligne : Comptage des NON de la question 1 dans la liste des inscrits sur la liste électorale		22	
Nombre total de OUI		84	69,4%
Nombre total de NON		32	26,4%

Avis sur la 2ème question

Etes-vous favorable sur le principe d'une ombrière photovoltaïque sur le grand parking du plan d'eau?

Vote sur registre : Comptage des OUI de la question 2 dans la liste des NON-inscrits sur la liste électorale	Liste 1	0	
Vote sur registre : Comptage des NON de la question 2 dans la liste des NON-inscrits sur la liste électorale		2	
Vote en ligne : Comptage des OUI de la question 2 dans la liste des NON-inscrits sur la liste électorale	Liste 2	4	
Vote en ligne : Comptage des NON de la question 2 dans la liste des NON-inscrits sur la liste électorale		12	
Vote sur registre : Comptage des OUI de la question 2 dans la liste des inscrits sur la liste électorale	Liste 3	5	
Vote sur registre : Comptage des NON de la question 2 dans la liste des inscrits sur la liste électorale		8	
Vote en ligne : Comptage des OUI de la question 2 dans la liste des inscrits sur la liste électorale	Liste 4	24	
Vote en ligne : Comptage des NON de la question 2 dans la liste des inscrits sur la liste électorale		63	
Nombre total de OUI		33	27,3%
Nombre total de NON		85	70,2%

OBSERVATIONS ET RECLAMATIONS

Le vote est contesté à part entière car il y a non respect des modalités définies (page recto/verso) dans la concertation. Se reporter à la note de PV signée par l'assesseur M. Pascal SOREL selon l'article L. 600-11 du code de l'urbanisme

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL

Le présent procès-verbal, dressé et clos, le vendredi seize février deux mille vingt-quatre, à quinze heures, cinq minutes, en double exemplaire a été, après lecture, signé par le président, les assesseurs et le secrétaire

Le Président	Les assesseurs	Le secrétaire